

DIAL 2499

## **PARAGUAY - Une déclaration de la Pastorale sociale nationale : « Une fois de plus nous demandons : Pourquoi tant de besoins, d'exclus, de sans-terre dans un pays riche... »**

Commission de Pastorale sociale nationale

samedi 15 septembre 2001, mis en ligne par [Dial](#)

*Peu de temps avant que les évêques du Paraguay ne publient une déclaration, le 20 juillet 2001, à l'occasion de leur 164ème Assemblée plénière ordinaire, dans laquelle ils dénonçaient les méfaits "d'un capitalisme sans cœur, sans morale et sans contrôle de l'État ni de la communauté nationale", la Commission de Pastorale sociale nationale était intervenue pour rappeler vigoureusement les carences dont souffre le Paraguay et en appeler à la responsabilité des citoyens. Nous publions ci-dessous intégralement ce dernier texte.*

---

La Pastorale sociale nationale, organisme de la Conférence épiscopale paraguayenne pour soutenir, assister et accompagner les diocèses à travers leurs organismes de pastorale sociale, dans la perspective de la promotion humaine, de l'engagement social chrétien, de l'aide et de la solidarité avec les plus pauvres et les marginaux, fait entendre publiquement sa voix dans ce carrefour de l'histoire de notre patrie.

Nombreux et douloureux sont les situations et les problèmes économiques, politiques, sociaux et même relatifs aux droits humains qu'une grande partie de la population supporte, ce dont nous sommes tous témoins et même victimes.

Quelques cas :

La précarité économique : il y a des personnes et des familles qui souffrent de la faim et, selon les statistiques, le pourcentage des compatriotes qualifiés de victimes de "l'extrême pauvreté" augmente chaque fois davantage . Ceci se passe dans la capitale, dans les villes de l'intérieur et dans les zones rurales.

La sécurité citoyenne : les vols à l'arraché se multiplient ainsi que les vols de grande envergure de même que les vols et les violences domestiques, dans la rue et dans les transports publics en service.

Les carences et la précarité dans les services publics de santé par manque d'approvisionnement suffisant et adéquat pour l'Hôpital des cliniques [1] et les centres de santé.

La carence en salles de cours, en budgets et en soutien alimentaire scolaire pour de nombreuses écoles. Il y a un fort pourcentage d'enfants et de jeunes qui ne peuvent pas suivre l'école et le collège par manque d'espace et on constate que beaucoup de locaux en usage sont inadéquats pour le service qu'ils doivent

rendre.

Nous avons des déficiences, des carences et de très graves omissions telles que :

La nomination du défenseur du peuple, une institution créée par la constitution actuelle (article 276 - 280. 1992). Jusqu'à présent en raison de l'étroitesse de vue et de la mesquinerie sociale et partisane de nos législateurs, on n'est pas parvenu à cette désignation.

Un plan de développement économique et social qui ait pour objectif la "qualité de la vie", le bien commun pour tous les habitants sans exclusion, en prenant en compte en premier lieu la paysannerie et les indigènes.

Une réforme de l'État qui soit raisonnable, et qui ait comme premier objectif la bonne administration et le bon usage des biens du peuple. Qu'elle manifeste surtout la transparence et l'honnêteté.

## **Une fois de plus nous demandons : Pourquoi ?**

Tant de besoins, d'exclus et de sans-terre dans un pays riche et avec beaucoup de bonnes terres pour l'exploitation. Pourquoi la concentration de richesses et de terres entre les mains d'une minorité qui ne promet même pas le développement ?

On ne donne pas une priorité réelle et effective à l'éducation pour tous et à la santé publique, fonction première et privilégiée de tout gouvernement.

Les membres des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire paraissent ne pas donner priorité ni s'intéresser de préférence aux thèmes et aux questions qui concernent le bien commun et au bien de la personne humaine, et ils ne garantissent même pas la justice, le respect et l'égalité des chances pour tous.

Nous les citoyens ne sommes pas capables d'éveiller, de rendre opérationnel et d'organiser le pouvoir citoyen pour donner, de façon organique et organisée, notre apport pour le bien de tous et pour accompagner, évaluer et contrôler l'administration et la direction du pays par les pouvoirs publics et les institutions privées.

Il y a des institutions très importantes pour le service qu'elles peuvent rendre dans le combat contre l'impunité, qui manquent de budgets suffisants comme la Fiscalía générale et la Contraloría générale de la République [2].

Sœurs et frères, citoyennes et citoyens, compatriotes, d'une part notre idéal de personnes et de citoyens et d'autre part la grave détérioration, très généralisée, de la situation économique, sociale, juridique, culturelle et politique nous appellent à une prise de conscience comme communauté nationale et à assumer une position claire et décidée en faveur du pays, de chaque famille et de chaque citoyen.

En conséquence, "il faut y aller" : disposons-nous à renforcer nos organisations, à coordonner les efforts et les tâches bien concrètes à tous les niveaux, visant à engendrer les changements qui sont nécessaires et que réclament le pays et la société en général.

Personne n'assumera le travail à notre place et la responsabilité qui nous revient en particulier, personne ne pourra nous excuser si nous n'assumons pas ensemble cet engagement face à cette exigence concrète du bien commun de la nation.

Asunción, 5 juin 2001

Ladislao Mello Cabral,  
Secrétaire exécutif

Mgr Oscar Paéz Garcete,  
Évêque responsable

---

- **Dial - Diffusion de l'information sur l'Amérique latine - D 2499.**

- Traduction Dial.

- Source (espagnol) : *Commission de Pastorale sociale nationale*, septembre 2001.

En cas de reproduction, mentionner au moins les auteurs, la source française (Dial - <http://www.dial-infos.org>) et l'adresse internet de l'article.

---

## Notes

[1] Il s'agit en fait d'un "CHU" qui fonctionne comme "hôpital de la charité" (NdT).

[2] Il s'agit, respectivement, de ce qui correspondrait à peu près en France à un Procureur général et à la Cour des comptes. (NdT).